

Exposé des enseignements tirés de la guerre mondiale et appliqués au service de santé de notre armée [suite et fin]

Autor(en): **Hauser**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **24 (1916)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-554116>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sans dire, pas été distribué seulement aux soldats en campagne, mais aussi à ceux qui étaient en traitement dans les hôpitaux et les sanatoria.

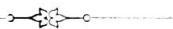
Cette activité a valu à l'œuvre la reconnaissance des troupes et de leurs chefs, reconnaissance justifiée surtout par le soin qu'a mis la Croix-Rouge avec l'aide des chefs, à distribuer les dons avec ordre et discernement.

Malgré les énormes dépenses que s'est imposées de ce fait la Croix-Rouge, elle n'a nullement l'intention d'en rester là. Si les demandes ont diminué pendant la belle saison, un nouvel hiver et de nouvelles mises sur pied feront surgir des besoins toujours plus nombreux. Nous pouvons cependant dès aujourd'hui dire que, malgré la cherté du linge et la difficulté de se le procurer, la Croix-Rouge s'en est déjà assuré pour environ 160,000 fr.

de pièces déjà confectionnées, ou de matières premières. Cet hiver encore la Croix-Rouge a l'intention de venir en aide à des femmes dans le besoin en leur confiant du travail. Environ 40,000 fr. seront consacrés au travail à domicile.»

On comprend par ce qui précède que le produit de la collecte nationale organisée par la Croix-Rouge en 1914 (plus d'un million de francs) sera bientôt épuisé.

Nous aimons à croire qu'un grand nombre de bienveillants qui ont soulagé tant de misères en dehors de nos frontières depuis plusieurs mois, voudront se souvenir aussi des *besoins de nos soldats suisses*, et enverront encore à la Croix-Rouge suisse leur obole qui sera la très bienvenue. Les dons peuvent être adressés au Secrétariat général de la Croix-Rouge à Berne, ou au compte de chèques III 877 (collecte de la Croix-Rouge) à Berne.



Exposé des enseignements tirés de la guerre mondiale et appliqués au service de santé de notre armée

présenté à l'Assemblée générale de la Société centrale suisse de médecine et de la Société médicale de la Suisse romande le 26 septembre 1915, par M. le colonel *Hauser*, médecin d'armée

(Suite et fin)

Afin d'assurer un fonctionnement régulier de tous ces rouages compliqués du service de santé de l'armée, il faut avant tout attacher la plus grande importance au choix judicieux des officiers sanitaires de n'importe quel grade. Il est nécessaire que chacun de ces officiers revête, autant que possible, la charge pour laquelle il est le mieux qualifié. Il s'en suit naturellement que ceux qui appartiennent aux classes les plus jeunes, qui offrent le plus d'aptitudes physiques soient attribués au service sanitaire de la première ligne, tandis que ceux des classes plus anciennes seront répartis entre les deuxième et troi-

sième lignes de secours. Les bons alpinistes doivent appartenir aux troupes de montagne et aux troupes de forteresse. Seuls les officiers du service de santé qui présentent de bonnes dispositions militaires peuvent être appelés au rang d'officiers dirigeants et comme commandants de formations sanitaires. Toutes ces formations, ainsi que les établissements sanitaires de l'armée doivent être placés sous les ordres de chefs capables au point de vue technique comme au point de vue militaire. En d'autres termes, pour obtenir ces commandements, il ne suffit pas d'être un médecin de valeur, il faut encore posséder

les qualités militaires de l'officier dans toute l'acception du terme. A l'avenir comme à l'heure actuelle, il faut attacher une importance considérable à la préparation militaire des officiers du service de santé; les expériences de la guerre ont démontré éloquemment la justesse de cette assertion.

Matériel sanitaire

La manière de résoudre la question du matériel sanitaire joue un rôle important dans l'organisation du service de santé d'une armée. Il s'agit d'instruments, de matériel de pansement, de médicaments, de sérums, de vaccins et de matériel d'hôpital.

Nous ne manquons pas d'instruments dans le pays, et l'armée en est richement pourvue et en possède un choix bien assorti. Il s'en trouve en outre à profusion dans nos nombreux hôpitaux, chez les médecins et dans les magasins civils; les ateliers de réparation ne font pas défaut.

Depuis peu d'années, le matériel de pansement et les médicaments en usage dans l'armée ont été modernisés, et l'on a saisi cette occasion pour augmenter dans de fortes proportions tout ce matériel. Nous nous en sommes également assurés, dans ces dernières années, des réserves considérables dans les hôpitaux et chez les fournisseurs, qui les uns et les autres en entretiennent de grands dépôts se renouvelant sans cesse par leur propre usage et par des acquisitions, de sorte que les réserves se maintiennent au chiffre prescrit. La Confédération paie un intérêt équitable pour la valeur des matières emmagasinées. Pour le cas de guerre, une fabrique militaire capable d'un rendement suffisant est prévue dans l'intérieur du pays; cette fabrique, chargée de la production de matériel de pansement et de médicaments, peut être mise en activité en très peu de temps.

Notre paquet individuel de pansement a déjà été transformé avant la guerre; son enveloppe métallique était défectueuse, car, sous l'influence de l'humidité ou de la transpiration, l'anneau servant à l'ouverture du paquet se rouillait et se rompait à la traction. Pour cette raison, on a substitué à l'enveloppe métallique une enveloppe en étoffe formée de divers tissus imperméables.

Les enseignements de la guerre nous ont conduits à augmenter passablement les dimensions des compresses de gaze destinées à l'occlusion des plaies. La gaze stérilisée est toujours imprégnée de vioforme. J'estime qu'un pansement simplement stérilisé convient très bien, tant qu'il n'est pas traversé par le sang ou par l'eau, mais que, dès qu'il est traversé, un pansement antiseptique paraît devoir retarder davantage la décomposition des sécrétions de la plaie qu'un simple pansement aseptique.

Le paquet de pansement français, de trois dimensions, offre certainement de très grands avantages; c'est celui qui permet l'application la plus rapide, mais il a l'inconvénient d'être très coûteux et se prête bien souvent au gaspillage, aussi nous ne l'avons pas introduit chez nous jusqu'à présent.

Pour les pansements constrictifs, nous avons remplacé les bandes élastiques en caoutchouc, qui se détérioraient si facilement, par des bandes dites « idéales ».

Nous disposons pour le premier pansement de teinture d'iode et d'une solution de mastic. Notre règlement dit avec raison qu'il faut travailler d'après un schéma dans les lignes avancées, ne serait-ce qu'à cause de l'uniformité du matériel mis à disposition. La manière de traiter les plaies ne peut revêtir un caractère individuel que dans les lignes de l'arrière.

Nous avons dû malheureusement, au cours de la mobilisation, constater que nos

officiers du service de santé ne semblaient pas avoir souvent la notion de l'économie dans l'emploi du matériel sanitaire; il y a là encore de sérieux progrès à faire.

Depuis quelques années, nous emportons avec les troupes presque tous les médicaments sous forme de tablettes comprimées. Ces pastilles rendent des services très appréciables, toutefois il est nécessaire de rappeler qu'elles doivent être fractionnées ou triturées avant l'ingestion. Nous transportons aussi sous forme de tablettes comprimées les médicaments pour les injections sous-cutanées ou intraveineuses. Les ampoules sont sans doute d'un emploi plus facile, mais elles ont l'inconvénient d'occuper trop de place et d'être trop fragiles. Tous les étuis pour injections hypodermiques renferment ce qu'il faut pour obtenir rapidement des solutions comportant une seule dose. Quant aux solutions, telles que celles de morphine, de caféine, dont il faut prévoir l'emploi fréquent, pendant et immédiatement après le combat, elles doivent être préparées et dosées d'avance et en quantité suffisante; elles sont alors transportées dans des flacons. En nous basant sur les expériences de la mobilisation, nous avons augmenté les doses uniques des tablettes de morphine pour les injections sous-cutanées. De 0,01, nous les avons portées à 0,02.

Par voie de contrat, nous nous sommes assurés les quantités de sérums et de vaccins nécessaires en temps de guerre, ainsi que leur réapprovisionnement incessant.

En temps de paix, nous n'avons préparé qu'en quantités relativement faibles le matériel d'hôpital proprement dit, c'est-à-dire les lits, le linge de corps et de literie, les meubles et les ustensiles pour le service des malades, etc. En raison des frais considérables qui en résulteraient, il n'est et il ne sera guère possible de tenir prêt, pour les soins de l'armée, que le

matériel d'hôpital nécessaire à la première installation et aux besoins les plus pressants des établissements sanitaires. C'est l'affaire de la Croix-Rouge de se procurer en quantités beaucoup plus considérables que cela n'a été le cas jusqu'ici, et déjà en temps de paix, tout ce matériel d'hôpital et de le tenir en réserve non seulement pour l'armée en cas de guerre, mais aussi pour les grandes catastrophes qui peuvent survenir en temps de paix, pour les nécessités qui surgissent lors de fortes épidémies, de grands incendies, de tremblements de terre, etc. Ajoutons qu'en temps de guerre nous pouvons aussi compter sur le mobilier et les effets de nos nombreux hôtels.

Lorsqu'il ne s'agit que d'une simple occupation des frontières, les réquisitions ne peuvent être faites que sur une échelle restreinte, et il faut d'emblée procéder avec la plus grande économie. C'est pourquoi au début nous ne disposions pas d'un matériel d'hôpital suffisant. C'est aussi pour la même raison que l'installation des établissements sanitaires d'étapes fut des plus primitive dans les premiers temps et que tous les cas graves devaient être évacués sur des hôpitaux civils. L'installation de ces établissements sanitaires d'étapes s'est perfectionnée progressivement grâce, en premier lieu, aux libéralités de notre population, en particulier dans les localités où se trouvent encore ces établissements. On peut dire que ces derniers se sont transformés d'eux-mêmes en établissements sanitaires territoriaux; les cas graves de maladie ou d'accidents y sont traités, ce qui constitue une forte décharge pour les hôpitaux civils. Du reste, on ne saurait perdre de vue que, dans le territoire d'étapes des armées belligérantes, les hôpitaux de guerre sont en grande partie installés avec moins de confort et de luxe que ceux de l'intérieur du pays.

Les hôpitaux

Les relations entre les hôpitaux civils et l'armée jouent un rôle important aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre.

Nous ne possédons qu'un seul hôpital militaire permanent, celui de Thoune. Nous sommes donc obligés, en temps de paix, d'évacuer sur les hôpitaux civils presque tous nos militaires malades, dont le traitement ne peut se faire à l'infirmerie ou au domicile de leur famille. Dans la situation de guerre où nous nous trouvons actuellement, nous nous voyons également forcés de mettre fortement à contribution les hôpitaux civils pour nos malades militaires, car actuellement une partie de l'armée est trop éloignée des établissements sanitaires d'étapes pour qu'on puisse y envoyer tous les malades, même ceux gravement atteints, et aussi longtemps que nos établissements n'étaient pas encore entièrement installés, l'armée a dû évacuer tous les cas graves sur les hôpitaux civils.

En temps de guerre, les établissements sanitaires des étapes et territoriaux viendraient se ranger aux côtés des hôpitaux civils importants qui formeraient le noyau de toute l'institution. Depuis des années, nous avons renoncé à installer nos établissements sanitaires d'armée de préférence dans des hôtels, comme on le prévoyait autrefois. Il est certain qu'en temps de guerre, jamais, même les plus grands hôpitaux civils ne pourraient suffire à eux seuls pour l'installation des établissements sanitaires d'armée; il faut donc utiliser des édifices qui s'y prêtent, et si ces derniers ne suffisent pas, il faut construire des baraques. Chez nos voisins, j'ai vu plusieurs camps de baraques et j'en suis arrivé à la conviction qu'une baraque bien construite peut répondre entièrement et sous tous les rapports à ce qu'on en veut ob-

tenir. Nous devons nous attendre à recourir fréquemment aux baraques, car il ne serait pas possible d'accaparer tous les hôpitaux pour le service de l'armée. Nous devons d'abord réserver un grand nombre d'hôpitaux à la population civile, et placer pour cela en première ligne les hôpitaux de moindres dimensions et ceux destinés aux populations rurales. Puis il ne nous faut pas oublier que, suivant l'état de guerre, il pourra y avoir des contrées plus ou moins étendues de notre pays qui ne pourraient servir pour l'installation d'établissements sanitaires de l'armée par le fait qu'elles seraient menacées par l'adversaire.

Les grands hôpitaux, d'une façon générale, rendent en cas de guerre de meilleurs services que les petits, car dans les premiers on peut tirer avantage de tous les moyens dont ils disposent et réaliser ainsi une économie de personnel. Puis, il est beaucoup plus facile d'y maintenir la discipline et d'exercer un contrôle sur les malades. Les hôpitaux de petite dimension, comptant moins de 40 à 50 lits, ont l'inconvénient d'avoir un fonctionnement très coûteux et ne disposent en général que d'un nombre insuffisant de médecins spécialistes.

En toutes circonstances, les établissements sanitaires de l'armée ainsi que les hôpitaux civils qui s'y rattachent doivent être placés sous une direction militaire sévère.

On a proposé d'engager les autorités militaires à passer en temps de paix des contrats avec les hôpitaux civils pour garantir en temps de guerre un nombre de lits aussi élevé que possible. Je ne saurais être de cette avis: les subventions qu'il faudrait accorder atteindraient (ce qui est à prévoir!) une somme très élevée et, en dépit de cette mesure, nous serions quand même obligés en temps de guerre de recourir à l'improvisation. D'ailleurs

on peut, sans trop de difficulté, improviser des hôpitaux dans les bâtiments scolaires, dans des fabriques, dans des baraques, etc., en utilisant le mobilier de nos nombreux hôtels et hôpitaux qui remplit parfaitement le but désiré, comme nous l'avons vu en France et en Allemagne.....

....Me voilà parvenu au terme de mon exposé. Est-ce que les observations faites et les déductions que nous en avons tirées sont bien celles qui s'adaptent à nos conditions et à l'organisation sanitaire de notre armée? Seul, l'état de guerre pourra l'affirmer avec certitude. Quoi qu'il en soit, un fait est certain: ce n'est pas l'organi-

sation extérieure qui joue le rôle le plus important, mais bien l'esprit dans lequel cette organisation sera appliquée et poursuivie. C'est seulement lorsque nous tous, du haut en bas, du chef de clinique et du directeur d'hôpital jusqu'au médecin de campagne, du colonel au lieutenant du service de santé, nous aurons donné, corps et âme, tout notre effort pour notre peuple et pour notre armée; c'est seulement alors que nous, médecins suisses, aurons accompli notre devoir et que nous pourrons, même si la guerre éclate, maintenir notre honneur.

(Tiré de la
Revue méd. de la Suisse romande.)

Infirmières étrangères en séjour en Suisse

Grâce à la généreuse initiative d'un comité à la tête duquel se trouve M^{me} Hoffmann (cons. fédéral), et à la bienveillance d'un grand nombre d'hôteliers, quelques centaines d'infirmières des pays belligérants ont pu faire en Suisse un séjour de repos.

Une cinquantaine d'infirmières suisses éprouvées par la guerre ont eu le même privilège. Toutes ces gardes-malades ont

fait cet été, dans différentes localités de notre pays, une cure de repos gratuite qui leur a permis de reprendre avec courage leur travail fatigant.

Notre cliché (ci-contre) représente un groupe de ces infirmières lors de leur réception au Parc des Eaux-Vives, par la section genevoise de la Croix-Rouge, le 30 juillet 1916.

La Serbie en guerre. 1914-1916

Par le froid *(Suite et fin)*

Moi aussi, je me recroqueville de mon mieux, et mon regard à moitié endormi erre sur les champs, sur les pâturages et les vignes de cette belle vallée fertile de Schumadija. Il fait encore sombre; un arbre où pendent des feuilles sèches passe, puis une maisonnette blanche; puis une guérite de garde-voie, éclairée par les lumières de la dernière voiture du train,

apparaît et passe aussi. Une angoisse indéfinissable me saisit en apercevant dans le lointain les montagnes Bukulja à l'air si sombre et sévère. Là-bas, au-delà de ces monts, je connais une verte couronne d'arbres, de forêts; je revois en pensée un tableau qui s'est gravé profondément dans mon cœur d'enfant. J'ai déjà une fois ressenti cette angoisse, il y a quel-